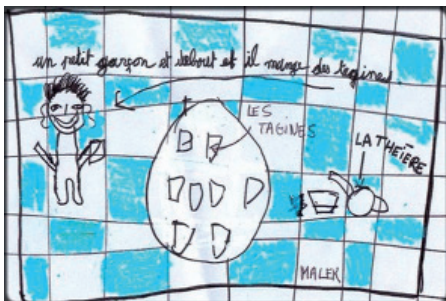


Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie

Besma LOUKIL est doctorante en sciences et architecture du paysage à l'ENSP Versailles (AgroParisTech) et l'université de Sousse. Sa thèse s'intitule « *Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie : interactions entre gestionnaires et pratiques sociales* », sous la direction de Pierre Donadieu et de Taoufik Bettaieb. Elle a rejoint l'IRMC en tant que chercheuse associée.

Au Maghreb, les parcs et les jardins publics ont été initialement installés dans les villes par la colonisation française et sont de ce fait associés à des enjeux urbains : organisation de la ville coloniale et amélioration du cadre de vie de ses habitants. En Tunisie, l'intérêt politique pour ces espaces verts publics s'est récemment étendu et il est aujourd'hui intégré dans une politique publique nationale de « propreté et esthétique de l'environnement ». Ces espaces sont considérés comme devant assurer l'embellissement du cadre de vie dans le milieu urbain, où ils participent à l'amélioration du ratio d'espaces verts par habitant. Cependant, il est fréquent que ces parcs et ces jardins publics urbains soient peu entretenus. Leur faible fréquentation par le public est attribuée, soit à un mauvais entretien par les services publics, soit aux incivilités qui s'y manifestent, soit aux deux à la fois. La situation géographique de leur territoire d'inscription et les modes de leur conception pourraient constituer également des causes de leur désertion pour des usages quotidiens et traditionnels comme la promenade ou le pique-nique. Quels sont les facteurs qui peuvent influencer l'état de confort et d'inconfort ressenti dans les parcs ?



© Besma Loukil.

Notre recherche a pour objectif l'explication des relations entre les espaces publics de type parcs et jardins, les pratiques de leurs gestion et les comportements des usagers.

Notre travail émet deux hypothèses principales : Les relations entre l'espace

public et le comportement social dépendent d'une part de la gestion et se situent dans une spirale dynamique positive ou négative ; d'autre part, la domination de l'espace public par le pouvoir de l'Etat est un facteur d'affaiblissement de l'appropriation de ces territoires. D'où l'importance du contrôle social informel.



© Besma Loukil.

Notre démarche de recherche joint méthodes qualitative et quantitative, analyse de document et étude géographique. Cette dernière se résume à une localisation sur une carte des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie, à leur caractérisation et à leur typologie selon l'état d'entretien et la qualité apparente de ces parcs. Les comportements perçus comme incivils sont déterminés par le biais d'un entretien exploratoire. Les résultats de ces entretiens ont servi pour l'élaboration d'un questionnaire qui a été réalisé auprès des usagers de trois parcs. Un corpus d'articles de journaux sur la politique de création et de gestion des parcs a été analysé. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des différents acteurs de production et de gestion des parcs et des jardins.

La thèse porte donc sur trois échelles géographiques différentes, celle nationale en relation avec la politique de création et de gestion de ces espaces. Celle du Nord-Est de la Tunisie qui vise à déterminer la mise en place de ces politiques publiques dans cette région. Enfin, une échelle régionale, celle de la région de Tunis, afin d'analyser le fonctionnement puis les multiples usages et leurs perceptions par les différents acteurs.

Cette étude se base dans sa première partie sur la définition des concepts comme les incivilités et les civilités, le sentiment d'inconfort et d'insécurité dans ces espaces, la gestion et leurs interactions avec la qualité de vie en ville.

Dans sa deuxième partie la thèse présente et analyse les politiques publiques des différents acteurs de création et de gestion des parcs et des jardins publics en milieu urbain avec l'étude de cas des villes

du Nord-Est de la Tunisie. Cette partie a aussi pour objectif d'évaluer des caractéristiques de ces espaces et de leur répartition géographique et l'explication des facteurs influant leur implantation dans l'espace urbain.

La recherche essaye de déterminer dans la troisième et dernière partie les différents comportements perçus comme civils et incivils, c'est à dire portant atteinte aux biens et aux propriétés. La thèse détermine ensuite les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces.

Les résultats obtenus de cette recherche nous poussent à repenser le rôle de l'entretien en tant que facteur déclencheur de certains comportements portant atteinte à la qualité de l'espace public. L'espace public ne pourra donc pas être maintenu sans une pratique d'entretien qui agit au bon moment et qui prend en considération le maintien des aménités pour les usagers.

La gravité des incivilités fait que ces comportements portent atteinte à la qualité de vie en milieu urbain. En effet, malgré leur caractère infra pénal, les incivilités sont l'une des causes de l'augmentation du sentiment d'inconfort dans l'espace public.

La mainmise des acteurs du pouvoir sur les espaces publics est une autre explication au développement des incivilités à travers le manque ou l'absence d'appropriation de ces espaces par les usagers. En effet, les parcs et les jardins publics, comme les autres espaces publics urbains, sont des symboles des pouvoirs politiques qui les gouvernent. Selon la majorité des cas étudiés, la politique de création et de gestion des parcs et des jardins publics semble être devenue surtout un outil des pouvoirs politiques étatiques et urbains.

Cette thèse nous permet de contribuer à mieux comprendre les espaces de nature aménagée en ville dans un pays en voie de développement comme la Tunisie. Par opposition à la majorité des pays du Sud, la préservation des espaces publics de parcs et de jardins en ville est devenue une préoccupation des pouvoirs publics en Tunisie. Cependant cette politique semble maintenir une inégalité de moyens financiers entre les différents services municipaux et les usagers des quartiers de la région urbaine.

Les finalités écologiques, urbanistiques et sociales de ces parcs ont parfois rencontré les buts lucratifs des personnels de l'ancien régime à l'origine de cette politique verte.

Besma LOUKIL